

**COMITE SYNDICAL DU 30/06/2022**  
**Liste des délibérations examinées en séance**\*

N° DELIBÉRATION	OBJET DELIBÉRATION	APPROUVÉE ou REFUSÉE
2022 /12	Installation de nouveaux délégués en remplacement d'un délégué communautaire titulaire du Frontonnais au sein du Syndicat mixte	APPROUVÉE
2022 /13	Remplacement d'un membre suppléant de la Communauté de communes du Frontonnais à la commission urbanisme du syndicat	APPROUVÉE
2022 /14	Délibération donnant délégation au Président pour les Marchés Publics à Procédure Adaptée	APPROUVÉE
2022 /15	FINANCES LOCALES – Délibération générale relative aux amortissements – Abrogation de la délibération 2016 /4	APPROUVÉE
2022 /16	FINANCES LOCALES – Amortissement : Régularisation depuis la création du SCoT	APPROUVÉE
2022 /17	Modification des statuts de la SPL AREC Occitanie	APPROUVÉE
2022 /18	Délibération fixant les modalités de mise en œuvre de l'action sociale	APPROUVÉE
2022 /19	Augmentation de la valeur faciale des titres restaurant	APPROUVÉE
2022 /20	Délibération fixant le taux « promus-promouvables » dans le cadre des avancements de grade	APPROUVÉE
2022 /21	Modification du volume de jours flottants de télétravail attribués	APPROUVÉE

\* Cette liste est transmise dans le cadre de la réforme des règles de publicité des actes en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, conformément à l'article L. 5211-40-2 du CGCT, dans un délai d'un mois suivant chaque séance, afin de renforcer le droit à l'information des conseillers communautaires membres d'un Syndicat mixte qui ne siègent pas au Comité syndical.